



SIVOM eau et assainissement Rive Gauche Allier (Siren : 200092526)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Souvigny
Arrondissement	Moulins
Département	Allier
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2020
Date d'effet	01/01/2020

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Alain DETERNES

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Route de Saint Menoux
Numéro et libellé dans la voie	BP 20
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	03210 Souvigny
Téléphone	04 70 46 81 80
Fax	04 70 46 81 89
Courriel	SIVOM.RGA@Wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	assainissement

Population

Population totale regroupée	16 512
Densité moyenne	27,40

Périmètres

Nombre total de membres : 20

- Dont 19 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
03	Bransat (210300380)	519
03	Cesset (210300497)	426
03	Châtel-de-Neuvre (210300653)	551
03	Châtillon (210300695)	320
03	Contigny (210300836)	604
03	Cressanges (210300927)	641
03	Deux-Chaises (210300992)	401
03	Laféline (210301347)	200
03	Le Montet (210301834)	471
03	Le Theil (210302816)	408
03	Meillard (210301693)	324
03	Monétay-sur-Allier (210301768)	534
03	Noyant-d'Allier (210302022)	643
03	Rocles (210302147)	383
03	Saint-Sornin (210302600)	229
03	Saulcet (210302675)	718
03	Treban (210302873)	396
03	Tronget (210302923)	911
03	Verneuil-en-Bourbonnais (210303079)	246

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
03	CA Moulins Communauté (200071140)	CA

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p><i>Compétence obligatoire et totale dans le domaine de l'étude, la réalisation d'ouvrages et l'exploitation d'un réseau d'alimentation en eau potable et ses annexes. Le SIVOM est autorisé à intervenir en tant que prestataire de services pour assurer à la demande des communes toutes prestations sur les poteaux et bouches d'incendie situés sur le réseau du SIVOM. Cette prestation accessoire fera l'objet d'une convention avec les communes. Le SIVOM pourra également intervenir par contrat dans le cadre de ses compétences pour des personnes extérieures au SIVOM (fourniture d'eau en limitée syndical, mise à disposition de matériel etc...)</i></p>

Par substitution

- Assainissement collectif

COMPETENCES OPTIONNELLES : n° 1 : Compétence optionnelle et totale dans le domaine de l'étude, la réalisation et l'exploitation de réseaux d'assainissement et d'ouvrages d'épuration collectifs et de leurs annexes n° 2 : Compétence optionnelle dans le domaine de l'exploitation des réseaux d'assainissement et d'ouvrages d'épuration collectifs. Le choix et la mise en place d'une filière de traitement des boues reste à la charge des communes. Le SIVOM reste responsable de la gestion des boues

A la carte : La compétence a été conservée par : Treban, Deux-Chaises, Le Theil, Contigny, Saint-Sornin, CA Moulins Communauté, Cesset, Meillard, Laféline, Monétay-sur-Allier, Bransat, Châtillon, Le Montet, Saulcet, Châtel-de-Neuvre, Cressanges, Verneuil-en-Bourbonnais, Rocles

- Assainissement non collectif

Compétence optionnelle n° 3 en matière d'assainissement non collectif (contrôle, entretien etc...) sur l'ensemble du territoire communal

A la carte : La compétence a été conservée par : Tronget, Châtel-de-Neuvre, Noyant-d'Allier, CA Moulins Communauté, Cesset, Meillard, Laféline, Bransat, Châtillon, Le Montet, Saulcet

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
03	SM des eaux de l'Allier (SMEA) (250301165)	SM ouvert	327 050

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)